



CATALOGUE

DE FORMATIONS 2024



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
France

Là où la défense n'a plus la parole

Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivré au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Publié le 06/03/2024

ASF FRANCE

Avocats Sans Frontières France est non seulement une **ONG de solidarité internationale** mais aussi un **organisme de formation**.

C'est en intervenant dans le monde pour renforcer le pouvoir d'agir des acteurs de la justice qu'ASF France a développé non seulement une **expertise juridique** mais aussi une **méthode pédagogique**.

Fort de 25 ans d'**expérience internationale tout terrain**, certifié **Qualiopi** pour la qualité de ses actions de formation, ASF France propose des formations intra-organismes, c'est-à-dire des prestations sur commandes pour des groupes désireux de renforcer leurs compétences en matière de **droit des personnes vulnérables** avec une perspective internationale.

Comme nos formations sont assurées par des **expert-e-s bénévoles**, les revenus contribuent à **financer l'association et son action** là où la défense n'a pas la parole. C'est pourquoi se former avec ASF France, c'est aussi nous soutenir!



Matthieu BAGARD et Paul-Albert IWEINS
Co-Présidents d'Avocats Sans Frontières France

SOMMAIRE

<u>Offre thématique</u>	PAGE 01
<u>En suivant nos formations, vous soutenez nos actions !</u>	PAGE 02
<u>Présentation du service formation</u>	PAGE 03
<u>Nos intervenants formateurs</u>	PAGE 04
<u>Le droit d'asile</u>	PAGE 05
<u>Les droits des victimes de VBG</u>	PAGE 06
<u>Les droits des personnes privées de liberté</u>	PAGE 07
<u>La défense des victimes devant la CPI</u>	PAGE 08
<u>La défense des accusés devant la CPI</u>	PAGE 09
<u>Géopolitique des pays d'exil</u>	PAGE 10
<u>Thématiques hors catalogue</u>	PAGE 11
<u>Informations pratiques</u>	PAGE 12



DROIT D'ASILE



DROITS
DES VICTIMES
DE VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE



DROITS
DES PERSONNES
PRIVEES DE LIBERTE



DÉFENSE DES
VICTIMES
DEVANT LA CPI



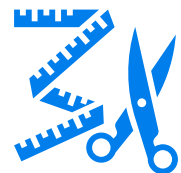
DÉFENSE DES
ACCUSÉS
DEVANT LA CPI



GÉOPOLITIQUE
DES PAYS D'EXIL

N'hésitez pas à nous demander des thématiques hors catalogue.

Nous concevons aussi des formations sur mesure.



EN COMMANDANT NOS FORMATIONS, VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !

À travers ses actions, ASF France contribue à l'atteinte de **5 des 17 objectifs** de développement durable



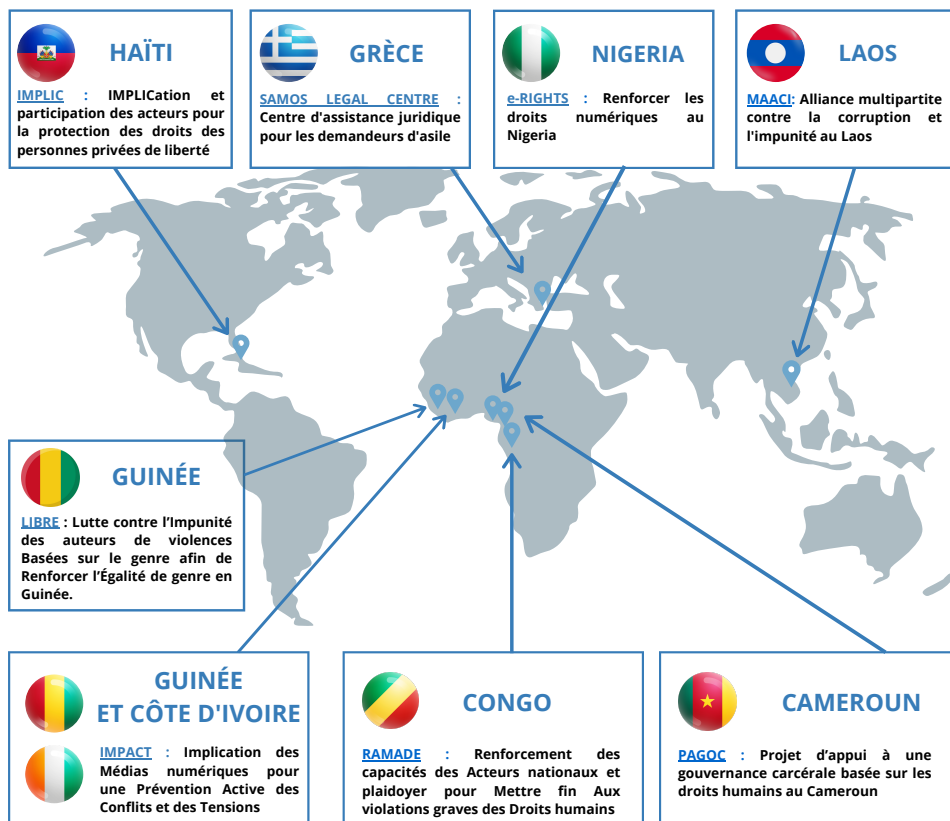
En **2023** nos activités en **Afrique**, en **Grèce** et en **Haïti** ont touché **5485 personnes** :

- 2954 personnes privées de liberté ont reçu une **aide humanitaire**
- 979 personnes ont été **sensibilisées aux droits humains**
- 705 personnes vulnérables, parmi des demandeurs d'asile et des victimes de torture, ont bénéficié de **prises en charge judiciaires gratuites**
- 554 acteurs locaux ont suivi nos **formations** (professionnels du droit, fonctionnaires du système pénal, défenseurs des droits humains et acteurs des media numériques)

En 2024, nous lançons des projets de **lutte contre la corruption** au Laos, **contre les violences basées sur le genre** en Guinée, et de consolidation d'une **gouvernance judiciaire et carcérale** conforme aux droits humains au Cameroun.

En choisissant de suivre une de nos formations, de mettre en place une conférence ou de confier une mission de conseil à nos intervenants volontaires experts, **vous soutenez ces projets**

NOS PROJETS POUR 2024



DES FORMATIONS ADAPTEES POUR REPENDRE A VOS BESOINS SPECIFIQUES



**Formateurs experts et
méthodes reconnues**



+ de 25 ans d'expérience

NOTRE PÉDAGOGIE

Nos formateurs utilisent des méthodes pédagogiques **dynamiques et interactives**, qui permettent aux apprenants d'optimiser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Les formations proposées alternent **théorie et pratique**, avec des outils favorisant l'**échange d'expériences**. Les mises en situation et les échanges de pratiques sont privilégiés pour permettre aux participants de repartir avec des éléments et des outils concrets à mettre en œuvre à l'issue de la formation. Du **matériel pédagogique** est remis à l'issue de la formation. Des **évaluations des acquis et de la satisfaction** sont prévues.

UNE QUALITÉ RECONNUE

Dans le cadre de nos projets de développement à l'étranger, nos formations sont soutenues par la coopération internationale des **États** et leurs organisations telles les **Nations unies** et l'**Union européenne**.

En France, notre organisme est certifié **Qualiopi** au titre de ses actions de formation. Celles-ci sont donc susceptibles d'être prises en charge par les opérateurs de compétences (**OPCO**) ou le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (**FIF PL**). Elles peuvent aussi être éligibles au **crédit d'impôt formation** pour les dirigeants d'entreprises.

À QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?

- Aux **avocats** et **praticiens du droit** confrontés à des questions juridiques inédites liées à la défense d'accusés et de victimes devant des juridictions nationales ou internationales
- Aux **étudiants**, universitaires qui veulent développer leurs compétences sur des approches juridiques spécifiques à la défense des droits humains
- Aux **associations, ONG, entreprises et institutions** qui souhaitent acquérir, développer et transmettre une approche concrète et engagée de la culture des droits humains

**Le service formation d'ASF France est à votre disposition
pour construire avec vous une formation adaptée à vos besoins.**

CHIFFRES CLES DE 2023*

*Chiffres issus du bilan pédagogique annuel

7 formations réalisées :

- 4 pour les **écoles d'avocats** dans le cadre de la formation continue
- 2 pour la formation des **bénévoles formateurs** d'ASF France
- 1 pour une **association d'accueil** de réfugiés

TÉMOIGNAGE

« Très bien, très ludique A l'appui des documents il a été facile de comprendre la formation »

Témoignage anonyme à la sortie d'un webinar pour le compte de l'EDA Aliénor

Nos intervenants formateurs sont des praticiens **engagés bénévolement** dans notre association. Ils constituent un **réseau unique d'experts, acteurs du terrain, professionnels du droit** (avocats, magistrats, juristes, membres d'institutions partenaires ou d'ONG), réunissant un **haut niveau de compétences techniques et méthodologiques**. Par leur engagement au sein d'ASF France, nos formateurs contribuent à notre mission en transmettant **leur savoir et leur expertise dans le domaine de la défense des droits humains**. Tous nos intervenants sont **formés à des méthodes pédagogiques spécifiques, dynamiques et interactives** permettant une réelle montée en compétences et en efficacité.

Tous nos formateurs sont accompagnés par les 6 membres de la **Commission Formation** d'ASF France:



Me Raphaël BALLOUL
avocat au Barreau de Rennes



Marie-José CANTIER-HERRMANN
ingénieure pédagogique



Me Françoise FRAIGNEAU
avocate honoraire
à l'Ordre des Avocats
du Barreau de La Roche sur Yon



Me Henri NAYRAL DE PUYBUSQUE
avocat honoraire
à l'Ordre des Avocats
du Barreau de Toulouse



Ivan PANEFF
expert UE



Me Pauline TUBIANA
avocate au Barreau de Paris



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender les enjeux de la demande d'asile en France et/ou dans l'espace européen.



PROGRAMME

(ajustable en fonction des attentes)

- 1- La demande d'asile / le réexamen
- 2- L'entretien à l'OFPRA et ses enjeux
- 3- Le recours devant la CNDA
- 4- L'audience devant la CNDA et ses enjeux
- 5- L'exécution de la décision favorable
- 6- Les conséquences du refus



METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation. Les cas pratiques permettront de mesurer la capacité de l'apprenant à situer le demandeur d'asile dans son parcours, à l'orienter et à le conseiller.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux : au choix du commanditaire

Public cible :

- Professionnels du droit et, plus largement, des organisations accompagnant des personnes demandant l'asile
- Etudiants en droit

Prérequis: aucun

Accessibilité : se renseigner auprès du référent handicap

Tarif référentiel : 150€/h

PROTEGER LES VICTIMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront identifié les instruments juridiques nationaux, européens et/ou internationaux pour protéger les victimes de violences basées sur le genre (VBG).



PROGRAMME

(ajustable en fonction des attentes)

- 1) Les types de VBG
- 2) Les normes nationales, régionales et/ou internationales régissant le droit des victimes de VBG
- 3) Les juridictions compétentes et les recours contentieux pouvant être mis en œuvre



METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

Durée, dates et lieux :

au choix du
commanditaire

Public cible :

- Professionnels du droit et, plus largement, des organisations de défense des droits des femmes victimes de violences basées sur le genre
- Etudiants en droit

Prérequis: aucun

Accessibilité : se renseigner auprès du référent handicap

Tarif référentiel :

150€/h

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux :
au choix du
commanditaire

Public cible :
- Professionnels du droit
et, plus largement, des
organisations de
défense des droits des
personnes privées de
liberté en France et dans
le monde.
- Etudiants en droit

Prérequis: aucun

Accessibilité : se
renseigner auprès du
référént handicap

Tarif référentiel :
150€/h

DEFENDRE LES DROITS LES PERSONNES PRIVEES DE LIBERTE



OBJECTIFS

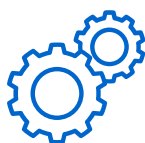
A la fin de la formation, les participants auront identifié les instruments juridiques nationaux, européens et/ou internationaux pour défendre les droits des personnes dans les lieux privatifs de liberté.



PROGRAMME

(ajustable en fonction des attentes)

- 1) Les personnes vulnérables dans les lieux privatifs de liberté
- 2) Les normes nationales, régionales et/ou internationales régissant le droit des personnes privées de liberté
- 3) Les juridictions compétentes et les recours contentieux pouvant être mis en œuvre



METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

REPRESENTER LES VICTIMES DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront reçu en partage les expériences d'autres professionnels travaillant sur les problématiques de la représentation des victimes devant la CPI.

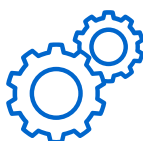


PROGRAMME

(ajustable en fonction des attentes)

Les objectifs de cette formation, à adapter selon sa durée, son public cible et ses objectifs, permettront de travailler sur :

- la notion de victimes de crimes relevant de la CPI
- les droits de ces victimes dans la procédure CPI
- l'assistance et la représentation des victimes devant la CPI
- l'articulation entre l'intervention des victimes et le travail du bureau du Procureur
- la compétence et complémentarité de la CPI



METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux :

au choix du
commanditaire

Publics cibles :

Professionnels du droit
ou, plus largement, de la
défense devant la CPI,
ou étudiants en droit
international.

Prérequis : aucun

Accessibilité : se
renseigner auprès du
référént handicap

Tarif référentiel :
150€/h

DEFENDRE LES ACCUSES DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront été initiés aux instruments juridiques relatifs aux droits fondamentaux des accusés devant la CPI.



PROGRAMME

(ajustable en fonction des attentes)

A partir d'un cas pratique et en fonction de la durée de la formation, nous étudierons :

- La compétence de la Cour
- La complémentarité
- La recevabilité de l'affaire
- La qualification juridique des faits reprochés au suspect.
- Les modes de responsabilité.
- La procédure - mandat d'arrêt - chambre préliminaire, puis la procédure de jugement.



METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux : au choix du commanditaire

Publics cibles :

Professionnels de la défense devant la CPI ou, plus largement, professionnels du droit, ou étudiants en droit international.

Prérequis : Aucun

Accessibilité : se renseigner auprès du référent handicap

Tarif référentiel : 150€/h

INTEGRER LA GEOPOLITIQUE DES PAYS D'EXIL DANS L'ACCUEIL DES REFUGIES



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront identifié les enjeux géopolitiques, sociaux et culturels de l'Afghanistan, de la Guinée, du Mali et/ou du Nigeria, pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile originaires de ces pays.



PROGRAMME

(ajustable en fonction des attentes)

- 1) Les différentes dimensions géographiques du/des pays (géographie physique, humaine, ethnique et religieuse)
- 2) Histoire politique et enjeux de développement du/des pays
- 3) Analyse de la demande d'asile

Programme applicable à d'autres pays, sur demande.



METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

FORMATION AFRANCE

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates, lieux : au choix du commanditaire

Public cible :

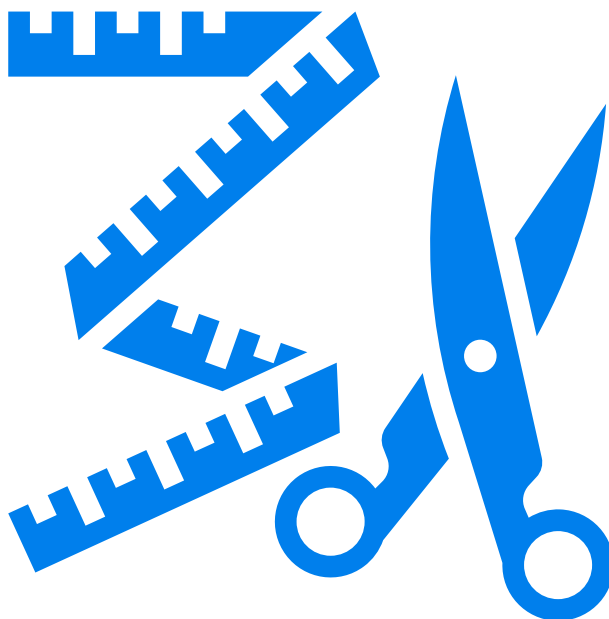
professionnels et bénévoles qui accompagnent des personnes demandant l'asile

Prérequis : Aucun

Accessibilité : se renseigner auprès du référent handicap

Tarif référentiel : 500€/demi-journée

FORMATIONS SUR MESURE (HORS CATALOGUE)



Vous aimeriez organiser avec nous des formations qui ne figurent pas dans ce catalogue ?

Vous souhaiteriez que nos thématiques juridiques soient dédiées au droit en France ou dans un autre pays en particulier ?

Vous souhaiteriez que notre formation géopolitique soit dédiée à un ou plusieurs pays qui ne figurent pas dans la fiche ?

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

Tél : 05 34 31 17 83

Courriel : formations@avocatssansfrontieres-france.org

Nous reviendrons vers vous pour identifier ensemble **vos besoins et vos attentes**, puis nous vérifierons la **faisabilité** du projet de formation et nous vous enverrons une **fiche de formation sur mesure**.



POUR PASSER COMMANDE, DEMANDER UN RENSEIGNEMENT OU FAIRE UNE RECLAMATION

Veillez contacter M. Matthias COUGNAUD à l'adresse formations@avocatssansfrontieres-france.org ou par téléphone au 05 34 31 17 83.

ACCESSIBILITE

Si des apprenants ont un **handicap** ou des **besoins spécifiques** pour suivre nos formations, n'hésitez pas à nous demander un entretien pour étudier les **aménagements possibles** des formations notre référent handicap M. Matthias COUGNAUD (05 34 31 17 83; formations@avocatssansfrontieres-france.org). Vous pouvez également consulter notre livret d'accueil pour les PSH en cliquant [ici](#).

REGISTRES ADMINISTRATIFS

N° de SIRET: 420 273 203 00018

N° organisme de formation: 73 310 550 631

Conditions générales de vente (CGV) : [A consulter en ligne.](#)

Règlement intérieur: [A consulter en ligne.](#)

**Le service formation d'ASF France est à votre disposition
pour construire avec vous une formation adaptée à vos besoins.**

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

Tél : 05 34 31 17 83

Courriel : formations@avocatssansfrontieres-france.org



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

**EN SUIVANT NOS FORMATIONS,
VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !**

“ Soutenir ASF France, c’est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie. ”
ROBERT BADINTER

CONTACTS

Avocats Sans Frontières France
13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse
+33 (0)5 34 31 17 83
formations@avocatssansfrontieres-france.org
www.avocatssansfrontieres-france.org

